

SMAEP

Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de la région de TOURNAN-EN-BRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION
12 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 27 mars à dix huit heures quinze

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à Tournan en Brie, en assemblée générale, sous la présidence de Monsieur USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président

DATE D'AFFICHAGE
8 mars 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28

PRESENTS : 19

VOTANTS : 16

Etaient présents :

Formant la majorité des membres en exercice.

OMNES Jean-Claude, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; METIVIER Jean-Michel, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine) ; MARTIN Pierre, Délégué suppléant CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Argentières) ; BRAC DE LA PERRIERE Guillaume, Délégué titulaire Châtres ; ROSSILLI Patrick, Délégué titulaire de Fontenay-Trésigny ; USSEGLIO-VIRETTA Guy, Président-Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; RENAUDET Denis, Délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; MERAKCHI Jean-Claude, Délégué titulaire de la Chapelle Iger ; BOUVELE Daniel, Délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; PRESSON Bernard, Délégué titulaire de Mortcerf ; BONNIN Patrick, Délégué titulaire de Presles-en-Brie ; RICHARD Rolande, Déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; HARAND Jérôme, Délégué suppléant de Presles-en-Brie ; CUYPERS Marc, Délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; CHEVALIER Sylvie, Déléguée suppléant du SIAEP de la Houssaye-en-Brie ; GAUTIER Laurent, Délégué Titulaire de Tournan-en-Brie ; SEVESTE Claude, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; FOLLIOU Pascal, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; BOUSSARD Alain, Délégué titulaire de Vaudoy-en-Brie.

Avalent donné pouvoir :

Etaient invités :

M. REMONGIN Jean-Michel, Trésor Public, absent ;

Absents excusés :

DESMARECAUX Emilie, Déléguée titulaire de Bernay-Vilbert ; CHANUSSOT Jean-Marc, Délégué titulaire CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX (Courquetaine).

Secrétaire de Séance désigné : Pascal FOLLIOU, Délégué suppléant de Tournan-en-Brie

Délibération n°2024-005

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu la nomenclature de la M 49,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du 27 Février 2024,

OBJET :

BUDGET PRIMITIF 2024

Considérant le projet de budget primitif 2024 soumis au vote par chapitre,
Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL,

ADOpte A L'UNANIMITE le budget primitif 2024 présenté, tel qu'annexé à cette délibération, au niveau du chapitre par section de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses comme en recettes, comme suit :

Section de fonctionnement de 2 070 908,54 €

Section d'investissement de 2 622 791,94 €

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Tournan-en-Brie, le 28/03/2024

Le Secrétaire de Séance

Pascal FOLLIOT

Le Président,



Guy USSEGLIO-VIRETTA